



Avant de s'élancer dans cette course de folie, les participants ont eu droit à une séance d'étirement, nécessaires pour certains.

# Des entreprises dans la course pour parler du don d'organes

Les premiers Trophées de la Jeune Chambre économique avaient lieu hier à Borély

**D**ans les starting blocks, les coureurs ont l'air professionnels. Prêts à bondir au coup de sifflet du starter. Mais l'air seulement. La course qui était organisée hier par la Jeune Chambre économique de Marseille dans le parc Borély était tout sauf une compétition. Attachés les uns aux autres par groupe de 5, les coureurs ont traversé le parc et fait le tour par la plage. Pas plus tôt revenus au village, ils partaient pour d'autres épreuves, inhabituelles, et qui n'ont pas manqué d'amuser joggers et badauds de Borély. Cette première course était suivie d'un relais en trottinettes, prêtées par le club Amscas, puis par une compétition de ski de fond sur herbe, et d'une épreuve à l'aveugle, avec un seul participant voyant par équipe devant guider ses coéquipiers.

"Les équipes seront récompensées, expliquent David Attia et Anaïs Laugier, deux des organisateurs, mais l'important c'est d'être présents, et de communiquer sur le don d'organes et de sang." D'ailleurs, chaque participant était vêtu d'une chasuble sur laquelle était marqué "donneur receveur". Parmi les sociétés qui ont participé à ces 1<sup>ers</sup> Trophées Capital'Entreprises en partenariat avec l'association Maryse pour la vie, l'EFS et Adot 13, AG2R, WTC, Relvicom, Radio Star, le Pôle emploi et le Crédit Agricole. "Si chaque person-



Parmi les participants à cette 1<sup>ère</sup> édition des Trophées, Mélissa, finaliste de "Koh Lanta". / PH. VALÉRIE VREL

ne en parle à sa famille, ses amis, ses collègues de travail et parvient à convaincre ne serait-ce qu'une personne sur le don, on aura gagné", ajoute David Attia qui en tant que mortard, se sent concerné. "Mais pas un chirurgien ne prélèvera un organe sans l'accord des familles, ajoute Michel Fornari, trésorier de l'association Maryse pour la vie, du nom de cette amie de 50 ans, décédée faute d'avoir trouvé un rein. "On demande l'accord des familles au

moment le moins approprié pour le faire. Sur le site Maryse pour la vie, on répond aux questions que tout le monde se pose : y a-t-il un âge pour donner des organes ? Est ce compatible avec la religion ? De quels organes parle-t-on ? Parler du don d'organes, ce n'est pas parler de mort, mais de vie."

Des cours de danse et un spectacle de l'humoriste Laurent Febvay étaient prévus pour finir la journée.

Corinne MATIAS

## Bon à savoir

- 17 500 personnes ont eu besoin d'une greffe en 2012.
- 5 023 greffes ont pu être réalisées.
- 1 589 donneurs ont sauvé des vies.
- 271 personnes sont décédées faute d'une greffe.
- Dans 30 % des cas le don est refusé par la famille.